

---

# **A fleur de justice**

Maghreb-Machrek

Tahar Moussaoui

Liège, 2020

---

*Liban :*  
Guerre d'agression de l'Etat sioniste  
(Septembre 2006)

Lancée Le 12 juillet la guerre d'agression sioniste contre le Liban a duré plus d'un mois. Un véritable exercice de force brutale, sans limite et sans crainte de sanction, qui a semé partout mort et dévastation. Rien n'a été épargné : population civile, services de secours, habitations, hôpitaux, ponts, routes, ports, aéroports, entreprises, réservoirs de carburants, centrales électriques. Les morts se comptent par centaines, les blessés par milliers, et les déplacés par centaines de mille. Tous les principes de la Charte des Nations Unies et toutes les règles du droit humanitaire international ont été sciemment violés par l'agresseur : destruction d'infrastructures vitales, bombardement aveugle des zones densément peuplées, violation de la souveraineté du pays, utilisation d'armes interdites (bombes à sous-munitions), assassinat d'observateurs militaires de l'ONU.

Comme toujours, à part la Suisse et l'Espagne, cette agression a bénéficié du silence complice des gouvernements européens. Elle a surtout bénéficié du soutien diplomatique et militaire des gouvernements des Etats-Unis et de la Grande Bretagne et des régimes arabes alliés (Certains ouvertement comme ceux d'Arabie Saoudite et d'Egypte) : approbation de l'agression, blocage des résolutions de l'ONU pour condamner le massacre de Qana et l'assassinat des observateurs onusiens ou pour imposer un cessez-le-feu immédiat, acheminement rapide de matériel militaire sophistiqué, fourniture de renseignements par satellite, vote par le Sénat américain d'une résolution de soutien, etc.

***Les mobiles***

La « libération de deux soldats kidnappés » n'est qu'un prétexte (1). Car il s'agit de toute évidence d'une opération préméditée de longue date. Trois mobiles principaux à cela :

1) un mobile propre à l'Etat sioniste. En terrorisant et en semant le chaos, il veut briser toute résistance pour garder les portions de territoires libanais qu'il occupe (les fermes de Chebâa) et tout soutien aux réfugiés palestiniens du Liban et à la résistance intérieure en Palestine. Or le mouvement de résistance nationale du Hezbollah incarne l'une et l'autre : c'est lui (et pas l'armée libanaise) qui a mené le combat victorieux pour libérer le Sud-Liban occupé pendant 22 ans (de 1978 à 2000, en violation de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU) ; et c'est lui qui, par son exemple, a alimenté l'espoir et le courage des Palestiniens de l'intérieur.

2) Un mobile que l'Etat sioniste partage avec le gouvernement des Etats-Unis. En terrorisant tout le monde et en fomentant les divisions, il veut mettre par la force à la tête du Liban (comme le gouvernement

américain en Irak) des gouvernants soumis à ses diktats. En ce sens, et ce n'est pas la première fois, l'armée sioniste a fait de la sous-traitance pour la stratégie de domination américaine.

3) un mobile que l'Etat sioniste partage avec toutes les puissances occidentales. Il veut réprimer de façon systématique toutes les forces qui s'opposent à l'hégémonie occidentale, à une « stabilité » favorable à la mainmise des multinationales commerciales et industrielles sur le pétrole et les marchés du Moyen-Orient.

### ***Les résultats***

L'agression sioniste a suscité une réaction rapide de l'opinion publique internationale. Des manifestations de condamnation ont été organisées partout dans le monde. Les plus importantes ont eu lieu à Sydney (150.000), Montréal (60.000 personnes), Londres, Djakarta et Rabat. Il faut signaler aussi la très significative manifestation d'opposition à la guerre qui a rassemblé plus de 6.000 personnes à Tel-Aviv. L'agression a surtout rencontré la résistance du peuple libanais. Ce faisant, elle a empêché la réalisation des objectifs de l'opération : d'abord, le Hezbollah, principale (mais pas unique) composante de cette résistance, n'a pas été brisé ; ensuite, le peuple libanais (toutes tendances et toutes confessions confondues) est resté uni face à l'agression ; enfin, la « stabilité » rêvée n'est pas pour demain. Plus important encore : l'agression n'a pas seulement manqué ses objectifs, elle a abouti sur certains points à l'effet exactement inverse.

1) Le prestige politique du Hezbollah est encore plus grand au Liban comme dans le reste du monde arabe, voire au-delà.

2) L'Etat sioniste est sorti meurtri de l'agression : isolement international agrandi par la monstruosité des opérations, gouvernement affaibli par l'échec partiel, unité interne de l'armée ébranlée par le sentiment chez les réservistes d'avoir servi de chair à canon, fracture sociale accentuée par le prix moral et financier de la guerre, etc.

3) Les peuples de la région sont encouragés à la lutte en voyant qu'on peut résister avec peu de moyens à ce qu'on veut leur imposer par la brutalité : capituler, abdiquer leur aspiration centenaire à une vie digne dans des pays libérés de l'occupation, de l'ingérence et du pillage.

### ***La position du gouvernement belge***

Le 12 juillet dernier, l'Etat sioniste a lancé une guerre d'agression contre le peuple libanais. Aucune condamnation de celle-ci par le gouvernement belge : en guise de position, le ministre des affaires étrangères, De Gucht (VLD), s'est contenté de résumer la position américaine. (JT de la *RTBF* du 20 juillet). Ce qui équivaut à un soutien aux objectifs de l'agression. Et les semaines suivantes ont tout confirmé. Le même ministre, en visite au Liban le 24 août, n'est pas allé voir le quartier chiite rasé par les bombardements de l'aviation sioniste au sud de Beyrouth. « Il ne voulait pas se voir accueilli par le Hezbollah », dit un membre de sa suite (*Le Soir*, 25/08/06). Par contre, il a bien voulu être

accueilli le lendemain par ceux qui ont impunément rasé ce même quartier. Abject double standard !

Le 28 août, le parlement belge a apporté son soutien quasi unanime à la décision du gouvernement de contribuer avec 400 soldats à la Finul/Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (2). Avec un objectif explicite : « finir le travail » de l'agresseur, écraser toute résistance. Le ministre des affaires étrangères a déclaré qu'il s'agit d'empêcher « que de nouvelles armes ne puissent être importées de Syrie » et de créer au Sud-Liban « une zone où il n'y a plus d'activité militaire » (*Le Soir*, 26-27/08/06). Il a aussi évoqué la nécessité pour l'Europe de renforcer la position du premier ministre libanais et de l'armée libanaise.

Le ministre de la coopération, De Decker (MR), est allé encore plus loin. Commentant la contribution financière belge à la reconstruction (2), il a déclaré sans siller qu'il ne fallait pas « laisser au Hezbollah le monopole de l'amélioration de la vie des gens » (*Le Soir*, 26-27/08/06). Et s'il faut tirer, on tirera : « *Les Belges*, dit le premier ministre (VLD), *disposeront de leur propre force de réaction rapide si la situation devait dégénérer qui pourra intervenir si besoin est sans attendre le feu vert de New-York* » (*Le Soir*, 29/08/06). Si tout cela n'est pas une ingérence intolérable, alors qu'est-ce que c'est ?

On le voit donc, la position du gouvernement belge viole la Charte des Nations-Unies. Elle soutient les objectifs de l'agression sioniste et s'ingère dans les affaires intérieures d'un pays souverain : pour combattre une partie du peuple libanais et en soutenir une autre. Parce qu'elle est aussi en contradiction avec les manifestations de condamnation de l'agression en Belgique, cette position est inadmissible et doit être dénoncée, combattue.

De fait, deux grandes manifestations ont eu lieu à Bruxelles. La première (30 juillet) a rassemblé plus de 15.000 personnes. La seconde (6 août) a rassemblé plus de 10.000 personnes. Il y a eu aussi de nombreux rassemblements de protestation. Outre ceux de Bruxelles devant les institutions européennes, il faut signaler deux rassemblements à Liège : 500 personnes le 25 juillet, 300 le 31 juillet et 250 le 11 août.

### ***La résolution 1701 des Nations Unies***

Suite à l'agression de l'Etat sioniste, Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1701. Elle prévoit 1) l'arrêt de l'agression contre le Liban, ce qui oblige l'Etat sioniste à cesser les « hostilités », à se retirer du Liban et à lever le blocus maritime et aérien ; 2) Elle évoque le problème des territoires libanais occupés depuis 1967. Ce sont les seuls points favorables au Liban. Tout le reste est inique :

1) La résolution ne condamne pas l'agression sioniste, les crimes de guerres et les destructions causées par cette agression ; à l'inverse, elle rend le Hezbollah responsable de la guerre en considérant la capture des deux soldats sionistes comme une « attaque contre Israël » ;

2) En appelant à « l'arrêt immédiat de toutes les opérations offensives », elle permet à l'Etat sioniste de poursuivre les « opérations défensives » ; depuis le 11 août, il y en a eu des dizaines ;

3) En prévoyant le déploiement de « forces internationales » uniquement dans le pays occupé (Sud-Liban), elle poursuit l'ingérence dans les affaires intérieures du Liban que le Conseil de sécurité a inaugurée en 2004 avec la résolution 1559 (adoptée sans demande du gouvernement libanais) qui appelle au « désarmement des milices », c'est à dire principalement le Hezbollah ;

4) Elle insiste lourdement sur la nécessité d'appliquer rapidement ces dernières résolutions sans évoquer une seule fois l'application de la résolution 242 qui stipule, depuis 40 ans, le retrait de l'Etat sioniste des territoires arabes occupés (dont les fermes de Chebâa) ;

5) Elle appelle « fermement » la Syrie et l'Iran au respect de la souveraineté du gouvernement libanais, mais pas à celui de son territoire par l'Etat sioniste.

Il y a donc parti pris et il apparaît plus clairement dans l'adoption le 18 août des Règles d'engagement des Forces Intérimaires des Nations Unies au Liban (Finul). Ces règles prévoient en effet que la Finul opère selon des principes « de nature principalement défensive », mais qui « autorisent l'usage d'une force appropriée et crédible » pour empêcher que la zone au sud du fleuve Litani soit « utilisée pour des activités hostiles ». Selon un haut responsable de l'ONU, les règles prévoient aussi que la Finul pourra développer « des opérations d'information efficaces pour contrer la propagande du Hezbollah ». D'autre part, la Finul préviendra l'armée libanaise si elle observe que le Hezbollah lance des roquettes. Par contre, en cas de raid israélien et de réplique de l'armée libanaise, elle restera « en dehors ». (Toutes les citations sont tirées de *Le Monde* 23/09/06). En principe, la résolution 1701 est placée sous le chapitre VI de la Charte des Nations Unies — ce qui exclut l'usage de la force pour désarmer. Pas de problème pour les protecteurs de l'Etat sioniste : ils ont pris des morceaux entiers du chapitre VII (qui autorise l'usage de la force) et les ont mis dans les règles d'engagement de la Finul !

Comme on le voit, la résolution 1701 est la poursuite des objectifs initiaux de l'agression sioniste par d'autres moyens. Les forces internationales, par leur nombre, leur mandat, leur armement leurs zones de déploiement et leur contrôle des accès maritimes et aériens sont des forces de guerre contre le peuple libanais et des forces de protection de la plus puissante machine de guerre du Moyen Orient.

---

## Notes

(1) Le 12 juillet, une opération commando du Hezbollah à la frontière se solde par la mort de deux soldats de l'armée sioniste et la capture de deux autres. Le but : les échanger contre des dizaines de prisonniers libanais, dont certains sont détenus depuis des dizaines d'années : al-Kantar depuis 1978, Nisr et Skaf depuis 1982.

(2) Coût de l'opération : 22 millions d'euros qui s'ajoutent aux 2,2 millions d'aide d'urgence (santé et nourriture) et aux 3 millions d'Euros comme contribution à la reconstruction. L'Etat sioniste détruit et le contribuable belge paie !